

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 26

Artikel: L'amour et le mariage
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toutes les directions, et 8000 vaincus vinrent chercher un asile sur notre territoire.

Le Conseil fédéral avait immédiatement ordonné une levée de troupes pour protéger notre frontière, désarmer et interner les fuyards.

Le bataillon vaudois mis sur pied, et auquel appartenait le sous-lieutenant Gruffel, faisait partie de la 3^{me} brigade, 1^{re} division, dont le quartier-général était à Bâle. D'après la dislocation qui eut lieu, ce bataillon stationna d'abord au village de Mœhlen, district de Rheinfelden (Argovie), et fut ensuite cantonné à Bâle-Campagne.

* * *

D'un autre côté, le bruit que la Prusse allait profiter de l'occasion que lui offraient les événements pour diriger ses troupes sur le canton de Neuchâtel et y rétablir le pouvoir monarchique, prenait de plus en plus de consistance; et si l'on jette un coup-d'œil sur nos journaux de l'époque, on voit que la situation était alors envisagée comme très grave pour la Suisse.

M. le pasteur Félix Chavannes, qui accompagnait nos troupes à la frontière, comme aumônier de la-taillon, s'inspirant de ces circonstances, composa son beau chant patriotique: *Aux bords du Rhin*. C'était à Rheinfelden.

Quand ses strophes furent terminées et qu'il leur eut adapté une musique entraînant, Félix Chavannes, s'adressant au commandant, lui demanda:

— Connaissez-vous, dans le bataillon, un bon chanteur? J'ai composé là quelques couplets, qui pourraient peut-être faire plaisir à nos braves soldats.

— Certainement, fait le commandant, adressez-vous seulement au sous-lieutenant Gruffel; il possède une excellente voix.

L'aumônier se met aussitôt à la recherche de L. Gruffel, qu'il trouve à la tête d'un poste sur un des ponts du Rhin:

— Voyons, mon ami, le commandant me dit que vous êtes bon chanteur: Eh bien, nous allons étudier ensemble ces couplets, composés pour notre bataillon.

Et M. Chavannes chanta trois ou quatre couplets. A peine avait-il achevé, que Gruffel, qui en avait presque instantanément retenu la mélodie, les répétait à la grande joie de l'auteur. Celui-ci lui remit son manuscrit, qu'il apprit bientôt par cœur, et deux jours après, au repas des officiers, le jeune sous-lieutenant chantait d'une magnifique voix de ténor les couplets de M. Chavannes, au milieu d'applaudissements enthousiastes. A partir de ce moment, cette chanson fit le tour du bataillon, et devint, comme on le sait, des plus populaires. Nous nous plaignons à rappeler ici ses deux plus beaux couplets:

Aux bords du Rhin, le Suisse, dans son âme,
Sent reverdir son courage et sa foi.
O Roi des rois, ta parole proclame
La liberté pour qui s'appuie en toi!
Jusqu'à ce jour, d'un regard tutélaire,
Tu protégeas un peuple souverain;
Mais, s'il le faut, nous attendrons la guerre
Aux bords du Rhin.

Aux bords du Rhin, de chaque flot qui passe,
J'entends sortir ces mots mystérieux:
« Libre ou mourir! Suisse garde ta place!
Moi, dans mon cours, je vais sous d'autres cieus.
Aux nations qui boivent de mon onde,
Quoi! si longtemps aurais-je dit en vain:
« La liberté rajeunira le monde
Aux bords du Rhin? »

QUIN'EST PAR MALHEUR QUE TROP VRAI

L'AUTRE jour, avant le vote, dans une de nos villes de la campagne, sise à mi-côte entre le lac et le Jura, au milieu des prés et du vignoble, un paysan se présente dans le bureau d'une banque particulière. C'est un paysan fort à son aise, et de plus, un chrétien de la fine fleur, que ne sont dignes de posséder ni l'Eglise nationale, ni même la libre: il est de sa doctrine à lui, et plus fidèle qu'aucun autre à l'idéal du Christ: Paix sur la terre! L'agent de banque lui cause, et, voyant ses heureuses dispositions de paix envers les gens de bonne volonté, lui présente une

liste de souscription pour seconder les efforts du comité de propagande en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.. Oh! la la! L'élu-pacifiste, qui voit sa bourse un tantinet menacée, trouve du coup la réponse appropriée, et se met à parler en Normand:

— Ah! oui, cette Société des Nations? Je tergiverse mon opinion là-dessus... enfin, je ne sais justement pas si je veux voter *oui* ou *non*! Ça fait qu'il sera plus loyal de ne rien payer pour ne pas engager ma conscience!

Quand la S. d. N. nous aura valu quelque avantage dont notre bonhomme tirera son profit, nous l'entendrons dire: « Ah! ce qu'il a fallu lutter pour obtenir ce *noble idéal*! Certes, ce n'est ni mes forces, ni mon argent qui ont manqué à la cause: j'ai été un des convaincus de la première heure, « un ferme soutien ».

Vaudois, mes frères, soyons Vaudois; mais, de grâce, ne soyons pas plus Normands que les Normands. N'est-il pas plus digne de dire aux gens avec franchise: « A vous ma voix, à moi mon argent, que je place au-dessus de tout, et à bon intérêt! »

Pensée d'avril. — C'est beau la jeunesse! Quand un gosse de 20 ans possède 4 ou 5 pipes, une bonne amie, ou deux, et 10 sous dans sa poche, il s'écrierait volontiers comme le Napoléon de Victor Hugo: L'avenir, l'avenir est à moi!

On peut se tromper de ça! — Un soir que Guentz s'était endormi dans l'étable d'une ferme d'un village voisin de Lausanne, une chèvre vint, pendant la nuit, caresser de sa queue le visage du dormeur.

Le père Guentz, se réveillant brusquement et à demi, s'écria:

— Assez savonné comme ça!... Rasez seulement!
Il se croyait chez le coiffeur. C. P.



L'AMOUR ET LE MARIAGE



N A raison de dire que la sagesse des anciens est toujours bonne à méditer. Au cours des âges, on a vu les philosophes parler de l'amour en termes bien différents selon leur humeur, leur tempérament et leur caractère. Et puis il y a aussi la sagesse populaire qui nous donne des maximes toutes faites, des propos que l'on se transmet d'une génération à l'autre et qui très souvent répondent à la mentalité des peuples comme des individus.

En voici quelques-unes, de ces maximes, gaies ou mélancoliques, imprégnées d'idéal ou marquées au coin du plus robuste bon sens populaire, pétillantes d'esprit ou frappées de désenchantement ou de scepticisme. Qu'on veuille bien les juger d'une manière tout à fait objective en se rappelant les paroles du moraliste: « Epruvez toutes choses et retenez ce qui est bon. »

Et d'abord c'est l'austère Richelieu qui dit en parlant de l'amour: « Il m'a fait trop de mal pour en dire du mal et trop de bien pour en dire du mal. » Parole autrement profonde que celle de cette petite âme romantique qui dit: « L'amour, c'est l'âme du monde entier. »

La définition qu'en donne un vieil avocat lausannois complète la précédente et répond, comme en écho, au laconique propos de Richelieu: « Souvent de la joie, souvent de la tristesse, toujours des larmes. »

Citons également les paroles d'un petit cœur sensible, qui ne craint pas l'amour, celui-là: « Deux cœurs, un battement; deux âmes, une pensée; deux lèvres, un baiser! »

Mais derrière les idéalistes, voici les gens prudents, les matérialistes qui ne s'embarrassent pas de principes, ni de vains mots, ni de préjugés et qui n'avancent qu'après avoir pris mille précau-

tions. En voici un: « L'amour est un sentiment dont la sympathie fut jadis une pomme, aujourd'hui une bourse. »

Et cet autre: « L'amour? une maladie dont le bacille est encore mal connu; d'aucuns assurent que la proximité des sacs d'écus favorise son développement. »

Les sceptiques ont coutume de dire: « Il ne faut pas aller aux cerises sans crochet, ni à l'amour sans argent. » Quant aux filles de Savigny, elles n'y vont pas par quatre chemins; elles disent: « Ce n'est pas la peine d'attendre pour aller aux noisettes qu'on n'ait plus de dents. »

Le poète Paul Déroulède qui, si l'on en croit un ironiste, aime trop la France pour se résoudre à accepter le mariage, le poète Déroulède conta volontiers que « la beauté sans argent est un clocher sans cloches. »

Et voici qu'après les matérialistes et les sceptiques, il faut bien entendre aussi ceux qui leur ressemblent comme des frères, les désabusés. Prenons, pêle-mêle, quelques-uns de leurs propos:

« L'amour, c'est la dorure charmante, incomparable, idéale d'un fort méchant livre. »

« L'amour, c'est comme la soupe, d'abord chaud, puis tiède, puis froid. »

Les Ormonnans qui ont coutume d'aller à la foire des Mosses disent volontiers: « Il n'y a femme, cheval ou vache qui n'ait quelque tache. » Et les Valaisans ajoutent: « Une bonne femme, une bonne mule et une bonne chèvre sont trois méchantes bêtes. »

Méditons aussi le proverbe patois: « Ci que se marie à la couaite, à l'éji sin répint. »

Un vieux proverbe persan, vieux comme le monde, est de nature à nous rendre mélancoliques, le voici: « Si tu vas à la guerre fais une prière, si tu vas sur la mer fais deux prières, si tu songes au mariage fais trois prières. »

Mais les petites pensionnaires sentimentales n'ajouteront jamais foi à de tels propos. Voici ce qu'on peut lire dans le journal d'une jeune fille de dix-huit ans: « L'amour est une goutte céleste que les cieus ont versée dans le calice de la vie pour en corriger l'amertume. » Ou bien: « L'amour est une source de poésie, de joie et de vaillance. » Et encore: « C'est l'aiguillon des plus nobles héros; un duo d'âmes où le cœur bat la mesure. »

Le club des vieux garçons de Lausanne ne confond pas l'amour et le mariage. Quand un des leurs se met à « fréquenter », ils ont coutume de dire: « L'amour nous le prend, le mariage nous le rendra! »

A cette question: Quand faut-il se marier? la sagesse populaire répond: « Quand on peut. » Ecoutez plutôt ce que disent les gens de Château d'Oex: « Quand les fèves sont en fleurs, les fous sont en vigueur. »

On pourrait en citer beaucoup d'autres mais cela nous entraînerait trop loin. Il faut conclure, et pour cela nous ne trouvons pas de meilleure formule que celle d'un féministe du bon vieux temps qui portait son toast aux dames en disant:

« Vive la femme qui partage nos douleurs, double nos joies et triple nos dépenses! »

Jean des Sapins.

Le bon billet. — Mme X***, qui n'a pas l'humeur facile, pressait son mari, malade, de prendre médecine. Celui-ci rechignait.

— Mais avale-donc, lui disait sa femme, et que je sois pendue si cela ne te fait pas de bien.

— Madame a raison, intervint le docteur, qui assistait à la scène. Avalez... d'une façon ou de l'autre vous y gagnerez.

LE CANON MUET

L'ES Vaudois ont une admiration particulière pour Napoléon le grand. Ce n'est pas qu'ils soient batailleurs, oh! non; mais n'étant pas des ingrats, ils n'oublient point qu'ils lui doivent pour une bonne part leur indépendance. Le cadeau vaut bien un souvenir reconnaissant et fidèle.

Parmi les exemples de l'attachement des Vaudois à Napoléon, citons celui-ci:

Après Waterloo, le Conseil d'Etat vaudois fut